



## Code stage F14

# AUTISME : Echelle d'évaluation VINELAND 2

Pour l'enfant, l'adolescent et l'adulte autiste, la Vineland-II permet l'estimation d'un niveau global d'autonomie et des capacités d'adaptation contribuant à un apport d'informations pour la mise en place de programmes éducatifs. La Vineland-II aide le professionnel à déterminer les priorités des axes de rééducation et de compensation du handicap au quotidien.

## Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera capable de maîtriser les principes théoriques sous-jacents à l'évaluation du comportement socio-adaptatif, cotation et interprétation des scores. Après une analyse de l'organisation de l'échelle et une confrontation à travers une étude de cas basée sur une situation réelle apportée par le formateur, le stagiaire participera en groupe à la rédaction d'un compte-rendu et à la restitution du travail de groupe aux autres stagiaires.

Important : les stagiaires doivent se procurer l'échelle avant la formation (la Vineland-II n'est pas fournie) afin d'assister à la session muni d'au moins un exemplaire des cahiers de passation (livret pour l'entretien, livret à destination du parent/de l'intervenant, livret du compte-rendu).

*Vineland-II (2015), Sparrow S. S., Cicchetti, D. V., Balla D. A., adaptation française ECPA Pearson France : [www.ecpa.fr/orthophonie/](http://www.ecpa.fr/orthophonie/)*

## Programme :

### Jour 1 – 7 heures

#### Rappels fondamentaux : autisme et place des évaluations dans l'accompagnement des personnes autistes

Enjeux de l'évaluation du comportement Socio-Adaptatif  
Intérêt par rapport aux autres évaluations recommandées par la HAS (notamment les évaluations développementales et cognitives)

Présentation théorique de la Vineland-II et de ses modalités : intérêt et composition de l'échelle, organisation de la passation, cotation, interprétation des résultats et attentes vis-à-vis du compte-rendu. Mise en pratique de la méthode de cotation à travers un protocole complet proposé aux stagiaires

### Jour 2 – 7 heures

#### Expérimenter la passation de la Vineland-II

Préparation à une passation de l'échelle, jeux de rôle et mise en situation pour s'approprier l'outil et préparer l'évaluation réelle. Proposition d'études de cas à étudier en petits groupes pour expérimenter la passation. Analyse des documents remis

Public concerné : Psychologue, Directeur, Chef de service, Cadre de santé, Educateur spécialisé

par le formateur, préparation de l'interview complémentaire sous forme de jeux de rôle avec le formateur. Dans chaque groupe, les stagiaires se répartissent les parties à compléter et interviennent pour recueillir les données nécessaires afin de disposer d'un protocole complet, ils le cotent et constituent ensuite le profil adaptatif Vineland-II de la personne évaluée

### Jour 3 – 7 heures

#### Expérimenter l'utilisation des résultats obtenus à la Vineland II

L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus sont formalisés sous forme d'un compte-rendu accompagné de préconisations et de recommandations pour chaque domaine  
Entraînement à la rédaction du compte-rendu en sous-groupe  
Présentation de la rédaction proposée par chaque sous-groupe aux autres stagiaires, ajustement de l'écrit selon les retours et échanges qui en découlent. Bilan de la formation

## Infos :

**Accès** : Formation d'approfondissement. Prérequis stage F1, F2 ou F24

**Méthode pédagogique** : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

**Moyens pédagogiques** : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

**Durée** : 21 heures réparties sur 3 jours

**Lieu** : PARIS

**Dates** : 23, 24 et 25 mars 2020 (1) | 22, 23 et 24 juin 2020 (2)  
12, 13 et 14 octobre 2020 (1) | 23, 24 et 25 novembre 2020 (2)

**Animateur** : Romain TATON, Psychologue

(1) Débutants : Stagiaires n'utilisant pas ou peu l'échelle  
(2) Confirmés : Stagiaires utilisant déjà l'échelle

**Tarifs** (hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 425 euros

Profession libérale : 340 euros

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session :



Environnement humain et matériel adapté à l'autisme

Communication

Stratégies d'enseignements

Evaluations formelles et informelles